

**Réunion du 25 /08/2009**

*Laurence Sciarri (adjointe colline de l'Etoile) / Pierre Iaich (Directeur de l'ALDE)*

*Sur le plan organisationnel, il a été décidé ce qui suit :*

- 1) un point mensuel sera fait entre l'adjointe et le directeur de l'ALDE, sauf point urgent qui sera réglé par téléphone et/ou e-mail.*
- 2) Si un point était bloquant ou devait prendre du retard, afin d'éviter les mal-entendus et/ou les relances, Laurence Sciarri en avisera au plus tôt Pierre Iaich*

*La prochaine réunion est fixée au **lundi 14 Septembre, 19h, bureau de Pierre Iaich***

**I – Réservation de salle :**

Concerne une réunion d'information sur les précautions à prendre contre les moutiques.  
Pierre Iaich téléphone la date souhaitée pour la semaine du 31 Août au 05 Septembre à Laurence Sciarri.

**II – Recyclage et locaux poubelles :**

**II-1.** Laurence Sciarri s'assure que le camion des recyclables passe bien chaque semaine au Domaine. Pour information Pierre Iaich rappelle qu'il avait négocié un passage hebdomadaire plutôt que toutes les deux semaines, en contre partie de ne pas prendre de bacs jaunes pour les particuliers du Domaine.

**II-2.** Laurence Sciarri dit que les locaux sont nettoyés et débarrassés chaque semaine et/ou sur appel téléphonique de sa part à la NCA.

Pierre Iaich émet un doute sur l'efficacité actuelle de ce service sachant :

D'une part que ce sont nos deux jardiniers qui nettoient et débarrassent ces locaux chaque semaine,

D'autre part ces locaux sont continuellement sales.

➔ Un point sérieux est à faire sur ce constat. En attendant, Pierre Iaich donne l'ordre aux employés de l'Alde de ne plus intervenir dans ces locaux.

**II-3.** Après la livraison par la NCA de containers jaunes au mauvais endroit et dans l'urgence, Pierre Iaich a fait redéployer ces containers dans différents points de ramassage.

Il est souhaitable de se mettre en rapport avec les employés de l'ALDE, *qui ont une grande expérience des besoins en la matière*, pour redéployer à nouveau ces containers sachant qu'il en faudrait 6 à la Bastide Haute et que la gestionnaire n'est pas prête encore à les recevoir car elle voudrait faire fabriquer avant une structure pour accueillir ces containers..

**III – Balayage de l'Avenue Marcel Pagnol :**

Il est constaté régulièrement que ce balayage est fait par les employés de l'ALDE au moins une fois par semaine, dans sa partie « Domaine de l'Etoile ».

➔ Il est nécessaire que la NCA intervienne chaque lendemain de vent afin de balayer les aiguilles de pin, ainsi que chaque lendemain de fête à l'école du Domaine.

**IV – Serpentine :**

Idem que pour l'avenue Marcel Pagnol : il faut la balayer chaque lendemain de vent du fait que les aiguilles de pins sont aussi dangereuses que le verglas.

*Les autres travaux nécessaires dans la Serpentine seront revus lors de la prochaine réunion*

## **V – Nids de poule :**

Précédemment il était convenu entre la Mairie et l'ALDE que les nids de poule sur les voies privées du Domaine étaient rebouchés par les services techniques de la Mairie, contre le prêt du « Champs Pagnol » (privé) aux enfants du Centre aéré.

Pierre Iaich demande que ce service soit rétabli pour plusieurs raisons :

- l'Alde n'a aucun moyen d'aller chercher du bitume ; la Mairie pourrait s'en charger en même temps qu'elle traite ses propres nids de poules sur ses voies hors NCA ;
- les nids de poules sont très peu nombreux sur les voies privées du Domaine et cela n'entraînera pas de coût notable ;
- les échanges de bons procédés sont toujours à favoriser car tout le monde est gagnant.

## **VI – Nouvelle convention sur l'éclairage :**

Une nouvelle convention concernant l'éclairage public doit être signée le 17 Septembre 2009 entre la CU et l'ALDE.

Est-ce la Mairie qui transmet à la CU ou l'ALDE qui doit prendre directement contact avec la CU ? Dans ce dernier cas, Laurence Sciarri doit le faire savoir à Pierre Iaich et lui transmettre le contact CU adéquat.

## **VII – Urbanisme**

L'aspect de la présence de l'ALDE lors des commissions de l'Urbanisme intéressant le Domaine de l'Etoile a été rappelé par Pierre Iaich à Laurence Sciarri.

La présence de l'ALDE est souhaitable pour plusieurs raisons :

- l'aspect esthétique des demandes, s'il est vu en amont de l'accord du service urbanisme, peut engendrer des demandes de modifications à l'amiable. Après il est trop tard pour intervenir dans la mesure où la demande n'a rien d'opposable.
- Il est bon que l'Alde donne son avis sur en s'appuyant sur le règlement du Domaine de l'Etoile en amont afin d'éviter toute erreur d'interprétation et ainsi éviter toute procédure inutile ensuite.
- Si certains colotis du Domaine déposent des demandes de travaux soit pour poser des panneaux solaires, soit des climatiseurs, ou encore des modifications de devantures, il n'en est pas de même pour tous et nous assistons depuis quelques temps à des modifications anarchiques et non souhaitables. Un travail en étroite collaboration avec le service de l'urbanisme pourrait mettre fin à cette situation.

## **VIII – Autres points :**

Le document écrit par Pierre Iaich en 2008 sur les modifications souhaitées dans le Domaine de l'Etoile sera vu lors de la prochaine réunion.